

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00155

Numéro SIREN : 342 734 506

Nom ou dénomination : SAVIB 36

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt 2086

2026  
21 JUL. 2021

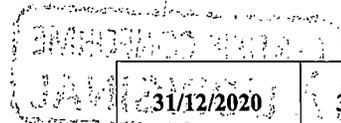
36000 CHATEAUROUX

## Bilan actif

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 225	7 225		
Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	391 588	241 396	150 192	146 890
Installations techniques, matériel et outillage industriels	560 747	388 442	172 305	44 401
Autres immobilisations corporelles	1 012 147	547 546	464 601	494 768
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				100
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				6 768
Autres immobilisations financières	500		500	974
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 025 564</b>	<b>1 184 608</b>	<b>840 956</b>	<b>747 258</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	25 218		25 218	69 117
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 640 710	170 198	5 470 512	6 615 558
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>44 277</b>		<b>44 277</b>	<b>6 276</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 595 325	31 169	1 564 156	1 528 062
Autres créances	1 065 473		1 065 473	1 023 189
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Trésorerie</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	84 539		84 539	1 062 142
Charges constatées d'avance (3)	76 831		76 831	86 459
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 532 372</b>	<b>201 367</b>	<b>8 331 006</b>	<b>10 390 803</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 557 936</b>	<b>1 385 975</b>	<b>9 171 962</b>	<b>11 138 061</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif



	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 000 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 242	11 242
Écart de réévaluation	228 382	
Réserve légale	150 000	150 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		128 000
Report à nouveau	-515 400	-883
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>418 604</b>	<b>642 518</b>
Subventions d'investissement	10 137	
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 302 965</b>	<b>1 145 841</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	11 807	19 589
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 807</b>	<b>19 589</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	435 161	376 798
Emprunts et dettes diverses (3)	7 240	2 296 296
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	267 352	277 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 401 148	6 147 993
Dettes fiscales et sociales	717 877	830 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 462	
Produits constatés d'avance (1)	22 951	43 240
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 857 190</b>	<b>9 972 630</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 171 962</b>	<b>11 138 061</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 102	163 366
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 544 736	9 531 619
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	317 098	76 029
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	20 447 154	124 083	20 571 237	19 276 253
Production vendue (biens)	19 892	38	19 930	21 863
Production vendue (services)	3 982 204	15 139	3 997 343	4 103 841
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24 449 250</b>	<b>139 260</b>	<b>24 588 510</b>	<b>23 401 956</b>
Production stockée			-43 899	-43 626
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			373 247	541 616
Autres produits			25 776	187
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>24 945 300</b>	<b>23 987 385</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			18 320 430	19 305 187
Variations de stock			1 234 751	-485 943
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-51 873	41 508
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 900 420	2 796 233
Impôts, taxes et versements assimilés			139 884	84 938
Salaires et traitements			1 398 498	1 462 080
Charges sociales			384 262	594 063
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			212 089	334 470
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			180 087	280 670
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				7 782
Autres charges			7 177	3 450
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>24 725 725</b>	<b>24 424 438</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>219 576</b>	<b>-437 052</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			1	2
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			74 115	1 164
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			8 392	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>82 509</b>	<b>1 166</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			71 414	42 951
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>71 414</b>	<b>42 951</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>11 095</b>	<b>-41 786</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>230 671</b>	<b>-478 838</b>

## Compte de résultat - suite

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		1 613
Sur opérations en capital	403 867	259 101
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>403 867</b>	<b>260 714</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		210 005
Sur opérations en capital	215 933	214 389
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>215 933</b>	<b>424 393</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>187 934</b>	<b>-163 680</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>25 431 676</b>	<b>24 249 265</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>25 013 072</b>	<b>24 891 782</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>418 604</b>	<b>642 518</b>
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	448 514	481 448
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Conformément à la loi de finances rectificative 2020 / 2021 qui a introduit la faculté pour les entreprises de pouvoir réévaluer leurs immobilisations corporelles et financières au titre des bilans 2020, 2021 et 2022 en franchise d'impôt sur les sociétés, le groupe BPM a décidé de procéder à la réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations au sein de toutes ses filiales.

L'ensemble des immobilisations corporelles ont été réévaluées à une valeur d'utilité ou à partir d'une valeur nette comptable recalculée selon leur nature, leur durée d'amortissement et de leur valeur, selon les critères suivants :

- Valeur d'utilité évaluée à 20% de la valeur brute d'origine quand la valeur nette comptable de l'immobilisation est nulle,
- Pour les agencements, la valeur d'utilité a été évaluée sur la base d'une valeur nette comptable recalculée sur une durée d'amortissement de 15 ans, selon les préconisations de l'administration fiscale,
- Pour les autres immobilisations corporelles, la valeur d'utilité a été évaluée sur la base d'une valeur nette comptable recalculée sur une durée d'amortissement de 5 ans, selon les préconisations de l'administration fiscale,
- Traitement individuel pour les immobilisations spécifiques selon leur nature.

Pour la filiale SAVIB 36, le montant de la réévaluation libre, calculé au titre de ses immobilisations corporelles, qui a été comptabilisé dans le compte comptable « 105200 - Écart de réévaluation » inclus dans les capitaux propres s'élève à 228 381,83 €

Par ailleurs, la société SAVIB 36 a cédé sa branche d'activité HUNDAI en date du 1er février 2020 à la société ELLIPSE au prix de 148 500 €.

### Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2020.

Néanmoins, en l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place du chômage partiel, de reports d'échéances sociales ainsi que de reports d'échéances d'emprunts.

### **Règles générales**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

- \* Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- \* Installations techniques : 3 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 1 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### **Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de véhicules sont valorisés au coût de revient comprenant le coût d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Les stocks de pièces détachés sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les travaux en cours sont évalués au coût de revient.

Les pièces en stock dormant, c'est à dire en stock depuis plus d'un an mais de moins de 2 ans sont dépréciées à hauteur de 50% de la valeur d'achat.

Les pièces considérées dans le "stock mort", en stock depuis 2 ans mais ayant moins de 3 ans sont dépréciées à hauteur de 75% de leur valeur d'achat.

Les pièces considérées dans le "stock mort", en stock depuis 3 ans sont dépréciées à hauteur de 90% de leur valeur d'achat.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	53 357			53 357
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 225			7 225
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>60 582</b>			<b>60 582</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	374 236	46 220	28 868	391 588
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	422 979	153 123	15 355	560 747
– Installations générales, agencements aménagement divers	259 903	61 269	47 537	273 635
– Matériel de transport	989 546	233 872	646 733	576 686
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 405	34 478	10 057	161 826
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 184 069</b>	<b>528 962</b>	<b>748 549</b>	<b>1 964 482</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	100		100	
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	7 742	2	7 244	500
<b>Immobilisations financières</b>	<b>7 842</b>	<b>2</b>	<b>7 344</b>	<b>500</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 252 493</b>	<b>528 964</b>	<b>755 893</b>	<b>2 025 564</b>

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		300 580	2	300 582
Apports				
Créations				
Réévaluations		228 382		228 382
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>528 962</b>	<b>2</b>	<b>528 964</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste			6 768	6 768
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		748 549	576	749 125
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>748 549</b>	<b>7 344</b>	<b>755 893</b>

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	53 357
<b>Total</b>	<b>53 357</b>

Les fonds commerciaux ont fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base de la valeur vénale, estimée à partir de multiples de chiffre d'affaires, qui n'a pas mis en évidence de dépréciation nécessaire.

### Immobilisations corporelles

Les écarts de réévaluation portant sur les immeubles et agencements seront amortis sur 15 ans et ceux rattachés aux autres immobilisations corporelles seront amortis sur 5 ans à compter du 01 Janvier 2021.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 225			7 225
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 225</b>			<b>7 225</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	227 346	17 562	3 512	241 396
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 578	20 457	10 593	388 442
- Installations générales, agencements aménagements divers	157 486	14 919	17 559	154 846
- Matériel de transport	629 131	147 722	494 078	282 774
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 469	11 430	6 973	109 926
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 498 010</b>	<b>212 089</b>	<b>532 716</b>	<b>1 177 383</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 505 235</b>	<b>212 089</b>	<b>532 716</b>	<b>1 184 608</b>

## Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	500		500
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 595 325	1 595 325	
Autres	1 065 473	1 065 473	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	76 831	76 831	
<b>Total</b>	<b>2 738 129</b>	<b>2 737 629</b>	<b>500</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 768		

## Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	352 350
R.r.r. à obtenir fournisseurs mbf	551 660
R.r.r. à obtenir fournisseurs div.	423
Prod div à recevoir	11 807
<b>Total</b>	<b>916 239</b>

## Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	150,00
Titres émis pendant l'exercice	10 000	150,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	150,00

## Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-883
Résultat de l'exercice précédent	-642 518
Prélèvements sur les réserves	128 000
<b>Total des origines</b>	<b>-515 400</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-515 400
<b>Total des affectations</b>	<b>-515 400</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	1 500 000		1 500 000		3 000 000
Primes d'émission	11 242				11 242
Ecart de réévaluation			228 382		228 382
Réserve légale	150 000				150 000
Réserves générales	128 000	-128 000		128 000	
Report à Nouveau	-883	-515 400	-515 400	-883	-515 400
Résultat de l'exercice	-642 518	642 518	418 604	-642 518	418 604
Subvention d'investissement			11 160	1 023	10 137
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 145 841</b>	<b>-883</b>	<b>1 642 746</b>	<b>-514 377</b>	<b>3 302 965</b>

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	11 807				11 807
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 782		7 782		
<b>Total</b>	<b>19 589</b>		<b>7 782</b>		<b>11 807</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			7 782		
Financières					
Exceptionnelles					

## Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	317 098	317 098		
– à plus de 1 an à l'origine	118 063	72 961	45 102	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 240	7 240		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 401 148	4 401 148		
Dettes fiscales et sociales	717 877	717 877		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 462	5 462		
Produits constatés d'avance	22 951	22 951		
<b>Total</b>	<b>5 589 838</b>	<b>5 544 736</b>	<b>45 102</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	187 405			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	107 329
Interets courus a payer	83
Prov congés a payer	109 645
Prov gratif a payer	13 522
Commis vend a payer	22 850
Ch soc s/ congés a payer	49 340
Ch soc s/gratif a payer	6 085
Ch soc s/commiss. a payer	10 284
Etat et autres collectiv a pay	52 927
Taxe apprentissage a payer	404
Format.profess.cont.a payer	304
<b>Total</b>	<b>372 774</b>

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH CONST D AVANCE	76 831		
<b>Total</b>	<b>76 831</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD COMPT D AVANCE	22 951		
<b>Total</b>	<b>22 951</b>		

**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2020
Ventes VN	
Ventes VO	
Ventes PDR	
Ventes atelier	
Location de véhicules	
Autres	
<b>TOTAL</b>	<b>24 588 510</b>

**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS SAVIB 36 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BPM GROUP.

Le régime d'intégration fiscale prévu aux articles 223A et 223Q du Code Général des Impôts s'applique. La société BPM GROUP, en sa qualité de société mère du groupe, est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés du groupe. La filiale SAVIB 36 comptabilise l'impôt comme si elle n'avait jamais fait partie du groupe.

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Honoraires de certification des comptes : 5 340 euros

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 39 personnes dont 1 apprenti.

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition</b>
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	6	
Ouvriers	16	
<b>Total</b>	<b>39</b>	

**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : BPM GROUP

Forme : SAS

SIREN : 442904629

Au capital de : 30 000 000 euros

Adresse du siège social :

6 RUE PIERRE ET MARIE CURIE

45140 INGRE

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de fonds de commerce	440 000
Nantissement de véhicules	7 532
Engagement de reprise de véhicules HUNDAI	269 031
Engagement de reprise de véhicules MERCEDES	87 323
Autres engagements donnés	803 886
<b>Total</b>	<b>803 886</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
caution HDS sur emprunt société générale de 200 K€	84 374
Autres engagements reçus	84 374
<b>Total</b>	<b>84 374</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				<b>5 217 811</b>	<b>5 217 811</b>
Cumul exercices antérieurs				1 863 337	1 863 337
Dotations de l'exercice				489 384	489 384
<b>Amortissements</b>				<b>2 352 721</b>	<b>2 352 721</b>
Cumul exercices antérieurs				1 583 448	1 583 448
Exercice				423 357	423 357
<b>Redevances payées</b>				<b>2 006 805</b>	<b>2 006 805</b>
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>					
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>					

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société verse à l'organisme IRP AUTO des cotisations finançant les indemnités de fin de carrière. L'ensemble des cotisations versées chaque année est affectée à un fond collectif au sein de l'IPSA.

Les indemnités de fin de carrière à verser aux salariés de la société SAVIB 36 sont prises en charge par l'organisme. Les cotisations sociales afférentes sont prises en charge par la société.

**SAVIB 36**  
**Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 €**  
**Siège social : Route de la Châtre 36000 CHATEAUROUX**  
**R.C.S. CHATEAUROUX 342 734 506**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 JUIN 2021**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2020**

PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS

**TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT**

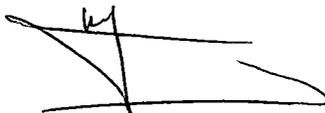
L'assemblée générale constate que les bénéfices de l'exercice s'élèvent à la somme de 418 604 Euros, qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

<b>BENEFICES</b>	<b>418 604 Euros</b>
- au compte Réserve légale pour un montant de :	20 930 Euros
- au compte Report à Nouveau pour un montant de :	397 674 Euros

Il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Monsieur Patrick BORNHAUSER  
Le Président



**CERTIFIÉ CONFORMÉ  
À L'ORIGINAL**

**SAVIB 36**  
**SAS au capital de 3 000 000 €**  
**Route de La Châtre**  
**36000 CHATEAUROUX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 / 12 / 2020**

**SAVIB 36**

SAS au capital de 3 000 000 €  
Route de La Châtre

**36000 CHATEAUROUX**

RCS CHATEAUROUX 342 734 506

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Aux associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SAVIB 36, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chateaufort sur Loire, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SARL CASTELCOM

Dominique BILDEREAU  
Associé Mandataire Social

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 225	7 225		
Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	391 588	241 396	150 192	146 890
Installations techniques, matériel et outillage industriels	560 747	388 442	172 305	44 401
Autres immobilisations corporelles	1 012 147	547 546	464 601	494 768
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				100
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				6 768
Autres immobilisations financières	500		500	974
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 025 564</b>	<b>1 184 608</b>	<b>840 956</b>	<b>747 258</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	25 218		25 218	69 117
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 640 710	170 198	5 470 512	6 615 558
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>44 277</b>		<b>44 277</b>	<b>6 276</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 595 325	31 169	1 564 156	1 528 062
Autres créances	1 065 473		1 065 473	1 023 189
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Trésorerie</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	84 539		84 539	1 062 142
Charges constatées d'avance (3)	76 831		76 831	86 459
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 532 372</b>	<b>201 367</b>	<b>8 331 006</b>	<b>10 390 803</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 557 936</b>	<b>1 385 975</b>	<b>9 171 962</b>	<b>11 138 061</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 000 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 242	11 242
Ecart de réévaluation	228 382	
Réserve légale	150 000	150 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		128 000
Report à nouveau	-515 400	-883
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>418 604</b>	<b>-642 518</b>
Subventions d'investissement	10 137	
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 302 965</b>	<b>1 145 841</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	11 807	19 589
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 807</b>	<b>19 589</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	435 161	376 798
Emprunts et dettes diverses (3)	7 240	2 296 296
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	267 352	277 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 401 148	6 147 993
Dettes fiscales et sociales	717 877	830 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 462	
Produits constatés d'avance (1)	22 951	43 240
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 857 190</b>	<b>9 972 630</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 171 962</b>	<b>11 138 061</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 102	163 366
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 544 736	9 531 619
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	317 098	76 029
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	20 447 154	124 083	20 571 237	19 276 253
Production vendue (biens)	19 892	38	19 930	21 863
Production vendue (services)	3 982 204	15 139	3 997 343	4 103 841
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24 449 250</b>	<b>139 260</b>	<b>24 588 510</b>	<b>23 401 956</b>
Production stockée			-43 899	43 626
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			373 247	541 616
Autres produits			25 776	187
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>24 945 300</b>	<b>23 987 385</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			18 320 430	19 305 187
Variations de stock			1 234 751	-485 943
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-51 873	41 508
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 900 420	2 796 233
Impôts, taxes et versements assimilés			139 884	84 938
Salaires et traitements			1 398 498	1 462 080
Charges sociales			384 262	594 063
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			212 089	334 470
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			180 087	280 670
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				7 782
Autres charges			7 177	3 450
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>24 725 725</b>	<b>24 424 438</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>219 576</b>	<b>-437 052</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			1	2
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			74 115	1 164
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			8 392	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>82 509</b>	<b>1 166</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			71 414	42 951
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>71 414</b>	<b>42 951</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>11 095</b>	<b>-41 786</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>230 671</b>	<b>-478 838</b>

## Compte de résultat - suite

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		1 613
Sur opérations en capital	403 867	259 101
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>403 867</b>	<b>260 714</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		210 005
Sur opérations en capital	215 933	214 389
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>215 933</b>	<b>424 393</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>187 934</b>	<b>-163 680</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>25 431 676</b>	<b>24 249 265</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>25 013 072</b>	<b>24 891 782</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>418 604</b>	<b>-642 518</b>
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	448 514	481 448
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Conformément à la loi de finances rectificative 2020 / 2021 qui a introduit la faculté pour les entreprises de pouvoir réévaluer leurs immobilisations corporelles et financières au titre des bilans 2020, 2021 et 2022 en franchise d'impôt sur les sociétés, le groupe BPM a décidé de procéder à la réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations au sein de toutes ses filiales.

L'ensemble des immobilisations corporelles ont été réévaluées à une valeur d'utilité ou à partir d'une valeur nette comptable recalculée selon leur nature, leur durée d'amortissement et de leur valeur, selon les critères suivants :

- Valeur d'utilité évaluée à 20% de la valeur brute d'origine quand la valeur nette comptable de l'immobilisation est nulle,
- Pour les agencements, la valeur d'utilité a été évaluée sur la base d'une valeur nette comptable recalculée sur une durée d'amortissement de 15 ans, selon les préconisations de l'administration fiscale,
- Pour les autres immobilisations corporelles, la valeur d'utilité a été évaluée sur la base d'une valeur nette comptable recalculée sur une durée d'amortissement de 5 ans, selon les préconisations de l'administration fiscale,
- Traitement individuel pour les immobilisations spécifiques selon leur nature.

Pour la filiale SAVIB 36, le montant de la réévaluation libre, calculé au titre de ses immobilisations corporelles, qui a été comptabilisé dans le compte comptable « 105200 - Écart de réévaluation » inclus dans les capitaux propres s'élève à 228 381,83 €

Par ailleurs, la société SAVIB 36 a cédé sa branche d'activité HYUNDAI en date du 17 février 2020 à la société ELLIPSE au prix de 148 500 €.

### Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2020.

Néanmoins, en l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place du chômage partiel, de reports d'échéances sociales ainsi que de reports d'échéances d'emprunts.

### Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

- \* Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- \* Installations techniques : 3 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 1 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de véhicules sont valorisés au coût de revient comprenant le coût d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Les stocks de pièces détachés sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les travaux en cours sont évalués au coût de revient.

Les pièces en stock dormant, c'est à dire en stock depuis plus d'un an mais de moins de 2 ans sont dépréciées à hauteur de 50% de la valeur d'achat.

Les pièces considérées dans le "stock mort", en stock depuis 2 ans mais ayant moins de 3 ans sont dépréciées à hauteur de 75% de leur valeur d'achat.

Les pièces considérées dans le "stock mort", en stock depuis 3 ans sont dépréciées à hauteur de 90% de leur valeur d'achat.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	53 357			53 357
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 225			7 225
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>60 582</b>			<b>60 582</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	374 236	46 220	28 868	391 588
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	422 979	153 123	15 355	560 747
- Installations générales, agencements aménagements divers	259 903	61 269	47 537	273 635
- Matériel de transport	989 546	233 872	646 733	576 686
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 405	34 478	10 057	161 826
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 184 069</b>	<b>528 962</b>	<b>748 549</b>	<b>1 964 482</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	100		100	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 742	2	7 244	500
<b>Immobilisations financières</b>	<b>7 842</b>	<b>2</b>	<b>7 344</b>	<b>500</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 252 493</b>	<b>528 964</b>	<b>755 893</b>	<b>2 025 564</b>

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		300 580	2	300 582
Apports				
Créations				
Réévaluations		228 382		228 382
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>528 962</b>	<b>2</b>	<b>528 964</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste			6 768	6 768
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		748 549	576	749 125
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>748 549</b>	<b>7 344</b>	<b>755 893</b>

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	53 357
<b>Total</b>	<b>53 357</b>

Les fonds commerciaux ont fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base de la valeur vénale, estimée à partir de multiples de chiffre d'affaires, qui n'a pas mis en évidence de dépréciation nécessaire.

### Immobilisations corporelles

Les écarts de réévaluation portant sur les immeubles et agencements seront amortis sur 15 ans et ceux rattachés aux autres immobilisations corporelles seront amortis sur 5 ans à compter du 01 Janvier 2021.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 225			7 225
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 225</b>			<b>7 225</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	227 346	17 562	3 512	241 396
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 578	20 457	10 593	388 442
- Installations générales, agencements aménagements divers	157 486	14 919	17 559	154 846
- Matériel de transport	629 131	147 722	494 078	282 774
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 469	11 430	6 973	109 926
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 498 010</b>	<b>212 089</b>	<b>532 716</b>	<b>1 177 383</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 505 235</b>	<b>212 089</b>	<b>532 716</b>	<b>1 184 608</b>

## Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	500		500
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 595 325	1 595 325	
Autres	1 065 473	1 065 473	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	76 831	76 831	
<b>Total</b>	<b>2 738 129</b>	<b>2 737 629</b>	<b>500</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 768		

## Produits à recevoir

	Montant
Clients– factures a établir	352 350
R.r.r. a obtenir fournisseurs mbf	551 660
R.r.r. a obtenir fournisseurs div.	423
Prod div a recevoir	11 807
<b>Total</b>	<b>916 239</b>

## Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	150,00
Titres émis pendant l'exercice	10 000	150,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	150,00

## Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-883
Résultat de l'exercice précédent	-642 518
Prélèvements sur les réserves	128 000
<b>Total des origines</b>	<b>-515 400</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-515 400
<b>Total des affectations</b>	<b>-515 400</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	1 500 000		1 500 000		3 000 000
Primes d'émission	11 242				11 242
Écarts de réévaluation			228 382		228 382
Réserve légale	150 000				150 000
Réserves générales	128 000	-128 000		128 000	
Report à Nouveau	-883	-515 400	-515 400	-883	-515 400
Résultat de l'exercice	-642 518	642 518	418 604	-642 518	418 604
Subvention d'investissement			11 160	1 023	10 137
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 145 841</b>	<b>-883</b>	<b>1 642 746</b>	<b>-514 377</b>	<b>3 302 965</b>

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	11 807				11 807
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 782		7 782		
<b>Total</b>	<b>19 589</b>		<b>7 782</b>		<b>11 807</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			7 782		
Financières					
Exceptionnelles					

## Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	317 098	317 098		
– à plus de 1 an à l'origine	118 063	72 961	45 102	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 240	7 240		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 401 148	4 401 148		
Dettes fiscales et sociales	717 877	717 877		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 462	5 462		
Produits constatés d'avance	22 951	22 951		
<b>Total</b>	<b>5 589 838</b>	<b>5 544 736</b>	<b>45 102</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	187 405			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	107 329
Interets courus a payer	83
Prov congés a payer	109 645
Prov gratif a payer	13 522
Commis vend a payer	22 850
Ch soc s/ congés a payer	49 340
Ch soc s/gratif a payer	6 085
Ch soc s/commiss. a payer	10 284
Etat et autres collectiv a pay	52 927
Taxe apprentissage a payer	404
Format.profess.cont.a payer	304
<b>Total</b>	<b>372 774</b>

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH CONST D AVANCE	76 831		
<b>Total</b>	<b>76 831</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD COMPT D AVANCE	22 951		
<b>Total</b>	<b>22 951</b>		

**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2020
Ventes VN	10 586 232
Ventes VO	9 231 466
Ventes magasin PDR	2 023 101
Service après vente	2 397 872
Primes et commissions	329 909
Ventes diverses	19 930
<b>TOTAL</b>	<b>24 588 510</b>

**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS SAVIB 36 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BPM GROUP.

Le régime d'intégration fiscale prévu aux articles 223A et 223Q du Code Général des Impôts s'applique. La société BPM GROUP, en sa qualité de société mère du groupe, est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés du groupe. La filiale SAVIB 36 comptabilise l'impôt comme si elle n'avait jamais fait partie du groupe.

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Honoraires de certification des comptes : 5 340 euros

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 38 personnes dont 3 apprentis.

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition</b>
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	17	
Ouvriers	3	
<b>Total</b>	<b>38</b>	

**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : BPM GROUP

Forme : SAS

SIREN : 442904629

Au capital de : 30 000 000 euros

Adresse du siège social :

6 RUE PIERRE ET MARIE CURIE

45140 INGRE

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	504 145
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de fonds de commerce	440 000
Nantissement de véhicules	7 532
Engagement de reprise de véhicules MERCEDES	4 307 593
Autres engagements donnés	4 755 125
<b>Total</b>	<b>5 259 270</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
caution HDS sur emprunt société générale de 200 K€	84 374
Autres engagements reçus	84 374
<b>Total</b>	<b>84 374</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				2 007 333	2 007 333
Cumul exercices antérieurs				1 269 678	1 269 678
Dotations de l'exercice				386 001	386 001
<b>Amortissements</b>				1 655 679	1 655 679
Cumul exercices antérieurs				1 197 141	1 197 141
Exercice				376 811	376 811
<b>Redevances payées</b>				1 573 952	1 573 952
A un an au plus				179 256	179 256
A plus d'un an et cinq ans au plus				176 045	176 045
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				355 301	355 301
A un an au plus				39 440	39 440
A plus d'un an et cinq ans au plus				109 404	109 404
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				148 844	148 844
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				448 514	448 514

## Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société verse à l'organisme IRP AUTO des cotisations finançant les indemnités de fin de carrière. L'ensemble des cotisations versées chaque année est affectée à un fond collectif au sein de l'IPSA.

Les indemnités de fin de carrière à verser aux salariés de la société SAVIB 36 sont prises en charge par l'organisme. Les cotisations sociales afférentes sont prises en charge par la société.

**SAVIB 36**  
**Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 €**  
**Siège social : Route de la Châtre 36000 CHATEAUROUX**  
**R.C.S. CHATEAUROUX 342 734 506**

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2021**

**RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE PRESIDENT**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, pour vous exposer d'une part, l'activité de la société au cours de l'exercice, les résultats de cette activité et nos perspectives d'avenir, et pour soumettre d'autre part, à votre approbation les comptes et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous rappelons l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Lecture du rapport de gestion du Président et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice
- Quitus au Président
- Approbation de la réévaluation libre des actifs
- Pouvoirs

Pour votre information, nous vous avons adressé ou tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe
- le présent rapport du Président
- le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial du commissaire aux comptes
- le texte des résolutions soumises à votre approbation

**I - Activité de la société au cours de l'exercice écoulé et évolution prévisible:**

**a – Chiffres clés :**

La société a réalisé au cours de l'exercice 2020 un chiffre d'affaires HT de 24 588 510 Euros contre 23 401 956 Euros en 2019, soit une augmentation de 5,07 %.

La valeur ajoutée est égale à 2 140 883 Euros soit 8,72 % du chiffre d'affaires contre 1 788 597 Euros en 2019, soit 7,63 % du chiffre d'affaires.

L'excédent brut d'exploitation ressort à 219 905 Euros contre -352 484 Euros sur l'exercice précédent.

Le résultat courant ressort à 230 671 Euros contre un résultat courant d'un montant de -478 838 Euros sur l'exercice précédent.

L'exercice se solde par un bénéfice de 418 604 Euros contre des pertes de 642 518 Euros sur l'exercice précédent.

#### b - Éléments significatifs de l'activité sociale:

La société SAVIB 36 a cédé sa branche d'activité HYUNDAI en date du 17 février 2020 à la société ELLIPSE au prix de 148 500 €.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19, se distingue par deux périodes de confinement sur 14 semaines (mi-mars / mi-mai et novembre/mi-décembre), perturbant l'ensemble des activités.

La crise sanitaire et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2020.

En l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place du chômage partiel et de reports d'échéances sociales.

Dans une conjoncture économique largement affectée par la crise sanitaire, les immatriculations France de la marque MERCEDES ont enregistré en 2020 les évolutions suivantes :

- VI de plus de 5T1 : baisse de 24.5%
- VUL de moins de 5T1 : baisse de 0.4%
- VP Mercedes : baisse de 25.1%
- VP smart : baisse de 83.9%

Dans ce contexte, le niveau d'activité et la rentabilité de SAVIB 36 ont progressé, ce qui a permis de retrouver une situation bénéficiaire, et représente une performance satisfaisante.

Conformément à la loi de finances rectificative 2020 / 2021 qui a introduit la faculté pour les entreprises de pouvoir réévaluer leurs immobilisations corporelles et financières au titre des bilans 2020, 2021 et 2022 en franchise d'impôt sur les sociétés, le groupe BPM a décidé de procéder à la réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations au sein de toutes ses filiales.

L'ensemble des immobilisations corporelles ont été réévaluées à une valeur d'utilité ou à partir d'une valeur nette comptable recalculée selon leur nature, leur durée d'amortissement et de leur valeur, selon les critères suivants :

- Valeur d'utilité évaluée à 20% de la valeur brute d'origine quand VNC de l'immobilisation est égale à zéro,
- Pour les agencements, la valeur réelle a été évaluée sur la base d'une VNC recalculée sur une durée d'amortissement de 15 ans, comme préconisée par l'administration fiscale
- Pour les autres immobilisations corporelles, la valeur réelle a été évaluée sur la base d'une VNC recalculée sur une durée d'amortissement de 5 ans, comme préconisée par l'administration fiscale ;
- Traitement individuel pour les immobilisations spécifiques et fonction de leur nature.

Pour la filiale SAVIB 36, le montant de la réévaluation libre, calculé au titre de ses immobilisations corporelles, qui a été comptabilisé dans le compte comptable « 105200 - Écart de réévaluation » inclus dans les capitaux propres s'élève à 228 382 €.

Nous vous rappelons que notre société est contrôlée et animée par la holding HOLDING DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES, majoritairement détenue par la société GROUPE ETOILE DU MAINE. Elle-même détenue majoritairement par BPM GROUP. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous avons continué à appliquer la politique et les orientations du groupe définies par notre holding en matière de stratégie, d'organisation et de politique commerciale. A ce titre, nous avons pu profiter des moyens mis à notre disposition par cette dernière.

L'actionnariat de notre société est resté stable, la société HOLDING DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES détenant toujours la majorité des titres.

c - Evolution prévisible :

Les objectifs pour l'exercice en cours sont d'améliorer la performance commerciale tout en maintenant les charges d'exploitation afin de parvenir à un niveau de rentabilité égal ou supérieur à la moyenne France.

Nous poursuivrons la mise en œuvre de la stratégie définie par notre holding et continuerons à bénéficier des synergies groupe et moyens mis à notre disposition pour ainsi favoriser le développement de notre activité.

**II - Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de rédaction du présent rapport :**

Néant.

**III – Dépenses somptuaires (articles 223 quater et 39-4 du C.G.I) :**

Néant.

**IV – Activité en matière de recherche et de développement**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**V - Activité des filiales :**

Notre société n'a pas de filiale.

**VI - Prise de participation :**

Conformément à l'article L 233-6 du Code du commerce, nous vous précisons que notre société n'a pris aucune participation dans le capital d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française, ni le contrôle de telle société au cours de l'exercice.

**VII – Délais de paiement des fournisseurs et des clients**

Conformément aux articles L 441-14 et D. 441-6 du code de commerce, nous vous précisons qu'à la clôture de l'exercice clos :

	Article D. 441-6   1° - Factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6   2° - Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL
<b>(A) tranche de retard de paiement</b>												
Montant total des factures (TTC)	412 005	900 422	937 070	601 250	1 374 345	4 225 092	416 468	487 674	65 892	5 855	33 698	1 009 586
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	9,75%	21,31%	22,18%	14,23%	32,53%	100,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							41,25%	48,30%	6,53%	0,58%	3,34%	100,00%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nb des factures												
Montant total des factures (TTC)												

Les dettes auprès du constructeur liées aux achats de véhicules font l'objet d'une convention spécifique (Floor Plan). Ces dettes sont payées au moment de la vente au client final dans la limite d'un délai défini au cas par cas par le constructeur. Ces dettes n'ont donc pas d'échéances précises.

### **VIII - Conventions de l'article L 227-10 et suivants du code de commerce :**

#### Conventions de l'article L 227-10 du code de commerce :

Il est rappelé qu'aucune nouvelle convention relevant de l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue sur l'exercice. Votre commissaire aux comptes vous donnera lecture de son rapport spécial.

#### Conventions de l'article L 227-11 du code de commerce :

Il est rappelé que de nouvelles conventions courantes ont été conclues à des conditions normales avec la société BPM GROUP sur l'exercice :

- Management Fees
- Marketing et communication
- Services informatiques

### **IX - Présentation des comptes et affectation des résultats et réserves spéciales :**

#### 1) Comptes de l'exercice :

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Il résulte des comptes que nous vous présentons que les bénéfices de l'exercice s'élèvent à la somme de 418 604 Euros

Conformément à la loi votre commissaire aux comptes vous donnera lecture de son rapport sur l'approbation de ces comptes.

#### 2) Affectation des résultats :

Les bénéfices de l'exercice s'élèvent à la somme de 418 604 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

#### **BENEFICES**

**418 604 Euros**

- au compte Réserve légale pour un montant de :
- au compte Report à Nouveau pour un montant de :

20 930 Euros  
397 674 Euros

#### 3) Montant des dividendes :

Nous vous rappelons que notre société a procédé au cours des trois derniers exercices aux distributions de dividendes suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES par action
2017	NEANT
2018	NEANT
2019	NEANT

**X – Administration et contrôle de la société**

Rémunération du Président

Nous vous proposons de bien vouloir vous prononcer sur la rémunération du Président.

Rémunération du Directeur Général

Nous vous proposons de bien vouloir vous prononcer sur la rémunération du Directeur Général.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Votre Président vous invite à approuver par vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Fait à Châteauroux,  
Le 25 mai 2021

Le Président